



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Extrait du projet associatif

« En route pour 2025 »

adopté par l'Assemblée Générale du 25 juin 2015

Préambule

Nous avons pour but de témoigner de notre message d'humanisme chrétien, qui est depuis l'origine la valeur première de notre association.

Les Œuvres de La Mie de Pain ont la vocation de **lutter contre l'indifférence frappant les plus fragiles d'entre nous et de sensibiliser les citoyens**, notamment les jeunes, à l'état de précarité de beaucoup d'hommes de ce siècle, qui peut les mener vers l'exclusion.

Dans ce cadre, Les Œuvres de La Mie de Pain participent à la prise en charge de l'exclusion dans la ville de Paris, avec une sensibilité particulière envers les plus démunis. Notre premier objectif est de les accueillir sans exclusive, sans condition, et anonymement, dans un climat de contacts humains chaleureux et de convivialité. Notre second objectif est de remobiliser les personnes accueillies, de susciter chez elles l'envie de s'en sortir et de tendre ainsi à les ouvrir sur un avenir de reconquête d'elles-mêmes et de maîtrise de leur devenir.

Les personnes bénévoles tiennent un rôle central au sein des Œuvres de La Mie de Pain et participent activement aux diverses activités aux côtés des personnes salariées.

L'association engage, en outre, des partenariats avec des associations ou organismes ayant des activités sociales et éducatives qui rejoignent son projet social.

L'HISTOIRE

De 1887 à nos jours....



D'un chrétien, au service des plus pauvres de son quartier à la fin du XIXe siècle, à une équipe de bénévoles constituée en association loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1984.

En 1887 **Paulin Enfert**, le fondateur, créa un patronage destiné aux gamins désœuvrés du quartier pauvre de la Bièvre. Un des jeunes déclara alors « *On donne du pain aux oiseaux, pourquoi ne pas en demander pour nourrir les gens ?* » La première soupe populaire fut distribuée ainsi le soir de Noël 1891 : Les Œuvres de La Mie de Pain étaient nées.

Depuis, Les Œuvres de La Mie de Pain n'ont cessé de témoigner de leur message, diversifiant leur projet en permanence pour s'adapter aux besoins des exclus de la société.

NOS MISSIONS

Les Œuvres de La Mie de Pain sont une association caritative à vocation humanitaire et sociale. Elles participent à la prise en charge des personnes exclues et à la lutte contre l'exclusion à Paris.

Notre première mission est **un devoir d'assistance aux personnes en difficulté** : accueillir, héberger ou loger, sans discrimination d'aucune sorte, toutes personnes majeures, en situation de précarité, de marginalisation ou d'exclusion, et leur offrir une assistance morale et matérielle, sous toutes ses formes.

Notre mission est également de leur **apporter un accompagnement social** et de les **aider dans leur cheminement vers l'insertion sociale et/ou professionnelle**.

Nous considérons, en outre, que nous devons témoigner avec force contre la spirale de la précarité et de l'isolement qui rejette dans la rue les personnes les plus fragilisées. Sur la base de nos convictions et de notre expérience, il nous appartient de faire des propositions et d'influencer les décideurs dans leurs actions.

NOS VALEURS

Nous accueillons les personnes exclues, sans aucune discrimination de confession ou d'origine. Il en est de même avec les nombreux bénévoles qui constituent l'association.

Nous fondons notre action sur **les valeurs d'amour, de partage et d'exigence de justice.** Notre action bénévole témoigne concrètement de notre solidarité.

Les personnes bénévoles et salariées des Œuvres de La Mie de Pain agissent dans le respect de tous, accueillis et accueillants. Elles reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication volontaire ou professionnelle, elles s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre. Convaincues que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, elles agissent pour développer les capacités de chacun.

Nous témoignons que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuent positivement à notre société.

LES PERSONNES ACCUEILLIES

Les Œuvres de La Mie de Pain accueillent **les personnes les plus vulnérables et celles qui ne trouvent pas place dans la société.** Sous le poids d'une histoire difficile, parfois d'un handicap, elles n'entrent pas dans les normes et se trouvent rejetées. Elles sont sans logement, et/ou sans travail, et/ou sans argent. Seules, le plus souvent dépourvues de réseau social, elles ne savent pas où aller. Les Œuvres de La Mie de Pain sont leur



dernier recours, notamment au Refuge et à l'Arche d'Avenirs.

Pour Les Œuvres de La Mie de Pain, chaque personne a des capacités et peut contribuer positivement à la société.

Nous défendons rigoureusement l'anonymat des personnes que nous accueillons dans les structures d'urgence. Dans d'autres structures, comme la Villa de l'Aube, Les Œuvres de La Mie de Pain accueillent des personnes qui sont à la rue avec une longue période d'errance, mais qui expriment le désir de s'en sortir et adhèrent à une démarche d'insertion. C'est désormais aussi le cas dans le centre d'hébergement et d'insertion de la rue Charles Fourier.

Au Foyer Paulin Enfert, Les Œuvres La Mie de Pain reçoivent des jeunes de 18 à 25 ans qui ont besoin d'être accompagnés vers l'autonomie.

A l'écoute des personnes accueillies et hébergées, nous mettons en place, à cet effet, des lieux d'échanges adaptés.

LES ACTIVITES

Depuis l'origine, Les Œuvres de La Mie de Pain accueillent les personnes les plus vulnérables, celles qui se trouvent exclues de notre société. Elles situent ses interventions dans le cœur de la capitale, de manière à ne pas ajouter une exclusion géographique à l'exclusion sociale, souvent concentrée dans les centres-villes.

Les activités des Œuvres de La Mie de Pain sont centrées sur l'accueil et la mise à l'abri d'urgence : repas chauds pour les personnes à la rue, domiciliation au Relais-Social, accueil de nuit au Refuge et accueil de jour à l'Arche d'Avenirs.

Au fil du temps, l'association s'est dotée de structures complémentaires : un Foyer de Jeunes Travailleurs, le Foyer Paulin Enfert, privilégiant la prévention auprès des jeunes en difficulté ; une maison-relais, la Villa de l'Aube, structure d'hébergement temporaire pour des personnes issues de la rue et ayant un nouveau projet ; un relais social, centre de ressources pour aider chacun à accéder à ses droits et détecter des solutions adaptées. Dernièrement, l'association a ouvert un centre d'hébergement à l'année et en continu, pour remobiliser les personnes hébergées et les accompagner dans un parcours d'insertion.

Cette orientation vers la réinsertion par le travail ou le logement des personnes en difficulté prolonge la vocation de l'association de « sortir de la rue » les personnes et marque sa conviction que chacun a sa place dans notre société.

Encadrés par des professionnels de l'insertion par l'activité économique, des personnes salariées, éloignées de l'emploi, participent à l'accueil et l'hébergement des personnes de la rue, en apprenant un métier, percevant un salaire et acquérant une formation, voire un diplôme. Elles apprennent notamment les métiers du nettoyage, du blanchissage et de la restauration, qu'elles pourront ensuite exercer en entreprise.

Ces propositions sont adaptées en permanence pour répondre à la diversité et à l'évolution de la grande précarité. Ouverte sur l'extérieur, Les Œuvres de La Mie de Pain travaillent en partenariat avec les acteurs de la lutte contre l'exclusion, de l'emploi et du logement.

LES EQUIPES DE BENEVOLES ET DE SALARIES

La marque et la réussite des Œuvres de La Mie de Pain résident dans la présence de bénévoles. C'est ainsi que les diverses activités bénéficient de l'action de nombreux bénévoles motivés auxquels sont proposés animation, formation, soutien. L'association les appelle en outre à s'engager plus avant par l'adhésion et une participation active à ses instances.

Les personnes bénévoles interviennent en complémentarité avec les personnes salariées de l'association, qui sont recrutées pour leur expérience, leur compétence et leur engagement au service des personnes les plus démunies.



Les équipes de bénévoles et de salariés s'efforcent d'établir du lien de manière purement humaine et fraternelle ce qui est essentiel, s'agissant de l'accueil de personnes particulièrement désocialisées et rejetées par la société.

Les équipes de bénévoles et de salariés sont force de proposition et agissent dans le cadre d'une organisation dont la responsabilité opérationnelle revient à la Direction ou son représentant.

NOTRE ORGANISATION

Les Œuvres de La Mie de Pain sont une association de la loi de 1901, reconnue d'Utilité Publique, et faisant appel à la générosité publique.

Elles se soumettent aux contrôles qui découlent de leur statut et entendent agir dans la plus grande rigueur et transparence pour ses adhérents, donateurs et financeurs. Dans cette perspective, elles respectent les règles de déontologie du « Comité de la Charte ».

Le Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale, administre l'association conformément aux orientations qu'il lui soumet et qu'elle a retenues. Le statut et le règlement intérieur explicitent le fonctionnement de l'association.

LE CADRE FINANCIER

Les Œuvres de La Mie de Pain, fortes des moyens qui lui ont été légués, du soutien des donateurs, des mécènes et de l'implication des équipes, s'attachent à proposer, mettre en œuvre et améliorer toutes structures destinées à accueillir, reconforter et orienter ces personnes vers une vie moins précaire ainsi qu'à les aider à retrouver une autonomie de vie.

Elles entendent poursuivre et étendre ses appels à dons en mettant en évidence des situations inacceptables qui exigent des interventions humanitaires immédiates et l’insertion par le travail et le logement, par des actions de communication adaptées.

Elles sollicitent la participation financière des pouvoirs publics au titre des responsabilités qui leurs incombent et des services qu’ils inscrivent dans leurs politiques. A ce titre, elles souhaitent opérer dans le cadre contractuel pluriannuel.

Elles entendent assurer la gestion des fonds qui lui sont confiés avec sobriété, particulièrement attentives aux risques, en veillant notamment à garder la maîtrise des dépenses, tant en ce qui concerne les implications relatives aux investissements que les engagements sociaux liés à la masse salariale.

Sa gestion rigoureuse et transparente des dons perçus et la déontologie de ses dirigeants sont reconnues par l’agrément « Don en confiance » dont elles bénéficient depuis 2010.

L’AVENIR

Dans l’espoir de l’avènement d’un monde qui ferait reculer la misère et l’exclusion, les Œuvres de La Mie de Pain entendent continuer d’une part, d’œuvrer au plus près de ceux qui se trouveraient rejetés dans le plus grand dénuement aux marges de la société, en leur apportant un soutien fraternel, et d’autre part, de témoigner inlassablement des carences qui conduisent à ces situations d’exclusion.

Dans le respect de leurs valeurs fondatrices, elles consacreront leurs moyens à adapter et à améliorer leurs conditions d’accueil. Elles développeront leur capacité à permettre à chaque accueilli de saisir les chances d’un avenir meilleur, en particulier à travers les partenariats mis en place.